



## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 mars 2026

Pascal Dessauges, Président de l'Association des Milices vaudoises, ouvre la séance à 19 h00.

### **1. Souhails de bienvenue et arrivée des drapeaux.**

Il accueille chaleureusement les personnes présentes en la salle du Grand conseil vaudois et demande à l'assemblée de se lever pour l'appel aux drapeaux.

Selon la liste de présence, 54 membres sont présents, un certain nombre de membres de l'AMV, des troupes amies, ainsi que quelques communes vaudoises ont pris la peine de s'excuser.

Le Président salue respectueusement M. Jean-François Thuillard, ancien Président du Grand conseil vaudois et fidèle supporter des Milices vaudoises, messieurs et mesdames les députés et députées du Grand conseil qui sont présents, Mme et M les représentants des communes de Chardonne, Concise et Sullens, les membres d'honneurs de notre Association, l'Inspecteur général des Milices vaudoises, les commandants de troupes et les membres du comité de l'association.

Il remercie également l'Etat de Vaud pour la mise à disposition de la salle du Grand conseil, ainsi que la prise en charge de la collation qui suivra, à l'issue de cette assemblée.

Le Président demande de se lever afin d'observer une minute de silence à la mémoire des membres disparus durant l'année écoulée.

L'ordre du jour est affiché, le Président apporte une précision pour le point 9, il s'agira d'élire un nouveau membre au Comité.

1. Souhails de bienvenue, arrivée des drapeaux
2. Approbation du PV de l'Assemblée générale de mars 2025
3. Rapport du Président
4. Rapport du Trésorier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Approbation des rapports et des comptes
7. Cotisations
8. Approbation du budget 2026
9. Comité Election d'un membre au comité et prise de congé
10. Rapport de l'Inspecteur général
11. Propositions individuelles et divers

Le Président constate qu'il n'y a pas de remarques de l'ordre du jour.

Traditionnellement la parole est donnée au Président du Grand conseil pour le mot de bienvenue. Malheureusement le Président et le 1<sup>er</sup> vice-Président se sont excusés. Jean-François Thuillard prend la parole en tant que membre du Grand conseil, pour remercier les Milices pour le service qu'elles offrent au Pays de Vaud et à sa population, il précise que les Milices vaudoises ne sont pas uniquement une troupe de parade, mais qu'elles sont le visage de notre histoire depuis 1803.

Le Président demande à l'assemblée de se lever pour l'hymne vaudois.

Le Président procède à la nomination de deux scrutateurs, M. Marco Fontana pour la troupe des chasseurs à cheval et Pierre-André Vulliamoz pour le Contingent des mousquetaires.

## **2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale de mars 2025.**

Ce procès-verbal pouvait être consulté sur le site des Milices vaudoises. Les membres présents adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la dernière assemblée générale.

## **3. Rapport du Président**

Mesdames, Messieurs en vos titres, grades, fonctions et qualités,

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui au travers de mon « rapport du Président ».

Notre comité s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année écoulée,

**Le 08 janvier à Goumoens-la-Ville** pour traiter de l'organisation de l'assemblée générale du 13 mars 2025 et faire un point de situation en vue de la prise d'Armes de Morges prévue le samedi 12 avril 2025.

**Le 09 avril à Goumoens-la-Ville**, pour traiter du repas de soutien prévu dans le courant de l'automne à Bercher, de la problématique des tambours lors des engagements de la troupe et de la fête du 40<sup>ème</sup> organisée à la fin du mois d'août à La Sarraz.

**Le 24 juin à Villeneuve au domicile du Cdt des Mousquetaires**, pour traiter de l'organisation du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'AMV, du repas de soutien ainsi que de quelques informations concernant le concert Oesch's die Dritten.

**Le 1<sup>er</sup> octobre à Goumoens-la-Ville**, pour traiter des finances, notamment le projet de reprise de la convention liant l'AMV et la troupe, le concert Oesch's die Dritten et l'organisation de l'assemblée générale de l'Association des troupes historiques suisse dont l'organisation avait été confiée aux Vaudois.

**Enfin, le 04 décembre à la grande salle de Rances**, Il s'agissait de faire le bilan du repas de soutien, d'avancer avec le projet de convention entre l'AMV et la troupe, de prendre connaissance des nouveaux locaux pour le Contingent des mousquetaires à Bioley-Orjulaz.

A chacune de nos rencontres sont abordés automatiquement les activités du Secrétaire, du Trésorier ainsi que les rétrospectives et activités futures de nos troupes.

Nous avons, à côté de cela, mis en place des groupes de travail (ou comité d'organisation) pour la fête du 40<sup>ème</sup> prévue le vendredi 29 août 2025, pour l'organisation de l'assemblée générale de l'association des troupes historiques Suisses le vendredi 30 janvier 2026 et le concert du groupe Oesch's die Dritten qui aura lieu le samedi 21 mars 2026.

Comme vous pouvez le constater, nous n'avons pas chômé au cours de cette année 2025 et je remercie chacune et chacun pour tout le travail accompli à satisfaction des participantes et participants !

L'activité du Président ainsi que des membres du comité est également riche en représentation et c'est à chaque fois avec beaucoup de plaisir que nous essayons de répondre aux diverses sollicitations... que ce soit sur le territoire de notre Canton en suivant les activités de nos troupes... mais également dans le cadre de manifestations organisées par les troupes amies, **notamment** les Vieux grenadiers Genevois à l'occasion de leur prise d'Armes et de la Fête de l'Escalade par exemple, ou les Grenadiers Fribourgeois à l'occasion de leur Gala des Rois et de leur prise d'Armes.

En date du dimanche 14 décembre 2025, j'ai par exemple eu l'honneur de casser la marmite en même temps que M. le Conseiller Fédéral Guy Parmelin, lors de la Fête de l'Escalade à Genève et d'apporter le message des troupes amies lors du banquet !

Quelques mots concernant notre fête du 40<sup>ème</sup> qui s'est déroulée le vendredi 29 août dans la cantine de La Sarraz.

Le but du comité était de mettre sur pied une soirée de remerciements pour les membres de nos troupes qui avaient l'occasion de s'inscrire avec leurs conjoints, des amis ou membres de leurs familles qui eux payaient un prix modique.

Pour mémoire nous avons souhaité des menus à choix, papet vaudois, émincé et langue que chacune et chacun pouvait déguster selon ses envies.

Nous avons également prévu les vins de nos trois troupes pour la soirée et ce sont près de 300 personnes qui se sont retrouvées à cette occasion

Ce fût une magnifique réussite !

#### **4. Rapport du trésorier**

Le trésorier donne lecture des comtes de l'année 2025. Le compte « Pertes et profits » présentent un montant de Fr. 164'766,50 pour les recettes et un montant de fr. 199'022,45 pour les dépenses, ce qui entraîne une perte pour l'exercice 2025 de fr. 34'255,95. Le résultat déficitaire de cet exercice s'explique de la manière suivante : le 40<sup>ème</sup> anniversaire, l'entretien et l'achat des uniformes.

Au bilan, les actifs sont CCP Fr 16'013,43, BCV compte repas de soutien Fr. 22'778,61, BCV réserve Fr. 10'502,45, débiteurs AMV Fr. 4'500.-, verres pour manifestations Fr. 4'013,14 et débiteurs cotisations Fr. 9'370.-. Ce montant est relativement élevé du fait qu'un bon nombre de membres n'ont pas remarqués que les cotisations 2025 ont été envoyés en même temps que la convocation de l'AG. Et des rappels ont dû être envoyés en fin d'année 2025.

Au bilan, les passifs sont : créanciers artillerie Fr 18'000.-, créanciers AMV Fr. 4'523,50, Concert Oesch die Dritten Fr.20'427,74 et les fonds propres Fr. 24'226,39.

La parole m'étant pas demandée au sujet des comptes, il est passé au point 5 de l'ordre du jour.

## **5. Rapport des vérificateurs des comptes**

Conformément au mandat confié par l'Assemblée générale, les délégués, Madame Céline Cornu, M. Ruedi Zweifel et la rapporteuse Mme Angélique Michaud, se sont réunis le mardi 3 mars 2026 en présence du trésorier Lionel Baruchet. La rapporteuse donne à l'assemblée lecture d'un rapport complet et circonstancié de la commission de vérification des comptes. Il recommande d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux vérificateurs et au trésorier.

## **6. Approbation des vérificateurs des comptes.**

Le Président remercie les vérificateurs pour leur activité et ouvre la discussion sur les comptes. La parole n'étant pas demandée, le Président demande d'approuver les comptes et le rapports des vérificateurs des comptes.

Les comptes et les rapports sont approuvés à l'unanimité. Il est également donné décharge aux vérificateurs et au trésorier.

Le Président informe que la rapporteuse va mettre fin à son mandat et qu'il s'agit de nommer un membre du Contingent des mousquetaires et propose M. Jean-Marc Schmidt. Il est nommé par acclamation.

La commission pour 2026 sera composée de Madame Céline Cornu, M. Ruedi Zweifel et M. Jean-Marc Schmidt.

## **7. Cotisations.**

Le Président informe que les comptes 2024 et 2025 montrent des finances fragiles, raison pour laquelle le comité a réactivé la convention signée en 1997 et qui avait été mise de côté. Cette convention va être réactivée afin de responsabiliser les troupes au niveau financier.

Le Président informe que depuis de nombreuses années, la cotisation annuelle est de Fr. 80.- et le comité propose de l'augmenter à Fr. 100.-. Cette proposition est soumise au vote, qui est acceptée à la grande majorité avec une abstention.

## **8. Approbation du budget 2026.**

La parole est donnée au trésorier, qui présente le budget pour l'année 2026. Ce budget annonce une modification du fait que les troupes vont devoir se financer elle-même. L'Association recevra les cotisations, le livret de fête de la Prise d'armes, le repas de soutien et les subventions cantonales.

Le budget présente un bénéfice de Fr.4'000.-

La parole est demandée au sujet du Concert organisé le 21 mars 2026 et la prévision d'un bénéfice. Le concert n'a pas fait l'objet d'une remarque dans le budget projeté.

L'assemblée valide à l'unanimité le budget 2026.

## **9. Renouvellement de mandat au sein du Comité**

Le Président informe que Marco Fontana de la Troupe des chasseurs à cheval a annoncé sa démission pour l'AG 2026. Le Président informe que Manon Fullemann est candidate. Elle est élue par acclamation.

La parole est donnée au Cdt des chasseurs à cheval pour la prise de congé de Marco Fontana. Il remercie Marco pour le travail accompli durant ces 5 années au comité et de l'organisation du repas de soutien de l'AMV. Un cadeau lui est remis.

## **10. Rapport de l'Inspecteur général et programmes des troupes**

2025 fût une année de fête et de commémoration les Milices vaudoises.

La Prise d'Armes a eu lieu à Morges, dans un cadre somptueux avec une défilé dans les rues de la ville agrémenté d'une affluence rarement atteinte de mémoire de miliciens, le tout sous l'œil bien veillant de notre Conseiller fédéral Guy Parmelin. Les mauvaises langues diront que le publique était venu pour la fête de la Tulipe qui avait lieu en même temps, moi je pense que la vraie raison c'est la grâce, le panache et l'engagement des nombreux membres des troupes historiques présents, fanfare de Vieux Grenadiers Genevois en tête.

Je profite de remercier chaleureusement le comité qui m'a épaulé dans l'organisation de notre événement. Ce comité entre temps bien établi, qui m'accompagne pour l'organisation de toutes les PA depuis mon entrée en fonction.

Le 1<sup>er</sup> juin, le Régiment à défilé à Champagne pour le 400<sup>ème</sup> de l'Abbaye de Champagne. Une très belle prestation, devant un publique nombreux, le tout organisé de main de maitre par l'Abbé Président, qui est accessoirement le conjoint de notre infatigable et irremplaçable couturière.

Le 21 juin, en présence du Conseiller fédéral Martin Pfister et de la première citoyenne Maya Winiker, le Régiment a défilé dans les rues de la capitale vaudoise pour la fête fédérale de gymnastique. Le publique était inégalement réparti le long du trajet, mais néanmoins enthousiaste, nous faisant partiellement oublier la maigreur de la collation proposée par l'organisateur.

Le Régiment s'est réuni une quatrième fois le 2 septembre à Aigle, pour honorer notre nouveau président Monsieur Montangéro, le défilé et la fête ont eu lieu, on regrettera peut-être un publique plus que clairsemé le long du parcours et que les invités étaient plus passionnés par le contenu de leurs verres que par la visite du camp des corps des troupes des Milices à la fin de la partie officielle.

L'année a été en outre parsemée d'engagements multiples et variés, dont vous pouvez retrouver les nombreux reflets photographiques sur notre site internet que je vous encourage vivement à consulter, je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui y contribuent activement.

Je tiens à relever que le 20 juillet à Valeyres-sous-Rances, les Chasseurs ont fêté leur 40<sup>ème</sup> dans la convivialité et la bonne humeur.

On ne peut pas passer à côté de la grandiose fête organisée par votre comité pour le repas du 40<sup>ème</sup> le 29 août à La Sarraz, qui a permis de marquer dignement de début de la quatrième décennie de la renaissance des Milices vaudoises. Le mot d'ordre que je vous avais

communiqué il y a une année était : Cette soirée, sera régie par la simplicité, la convivialité et la camaraderie, ces valeurs qui nous tiennent tellement à cœur. J'ose espérer pourvoir dire « Mission Accomplie »

L'année 2026 elle, a déjà commencé sur un bon rythme avec les Ressats des trois corps de troupes, différentes représentations honorifiques, et un 24 janvier qui a failli faire long feu, mais qui a été sauvé in extremis par l'engagement de notre infatigable Président. Merci Pascal

On notera la prestation bien médiatisée des Mousquetaires pour l'inauguration du château de Grandson lundi passé en présence du Conseiller fédéral Ignazio Cassis

Comme vous le savez tous, notre prise d'armes aura lieu cette année le samedi 25 avril à Grandson en marge des célébrations de la commémoration du 550<sup>ème</sup> des guerres de Bourgogne.

Le format de la prise d'armes sera classique, mais elle sera quand même un peu spéciale, puis que nous aurons l'honneur d'accueillir le premier citoyen de Suisse, le conseiller national Pierre-André Page, Président du Conseil national pour notre cérémonie.

La réception du Président du Grand-Conseil aura lieu le mardi 1 septembre à Rances ; la prestation sera, d'après le premier contact avec le futur Président Patrick Simonin, orientée vers une mise en valeurs des Milices vaudoises et des échanges avec les participants. Le concept du camp-musée sera retenté mais en garantissant une implication du publique et des invités.

L'année se conclura normalement par une dernière sortie régimentaire le samedi 31 octobre pour la foire de la Saint-Martin à Vevey.

Et pour terminer l'année en beauté, nous nous retrouverons le vendredi 13 novembre à Concise pour le repas de soutien.

A propos de soutien, je compte plus que jamais sur vous pour ne pas mollir dans vos commandes des différents produits dérivés des troupes, que cela soit les différents vins agrémentés de leurs magnifiques étiquettes, de la bière ou les différentes saucisses, non seulement vous vous régalez mais vous nous aidez à maintenir nos finances à flot.

C'est vraiment important car dès cette année, la responsabilité financière des corps de troupe est largement élargie avec la réintroduction de la convention de 1997 mise à jour entre l'association des Milices vaudoises et le Régiment.

Celle-ci donne beaucoup plus d'autonomie aux corps de troupe mais aussi beaucoup plus de responsabilités financières. Pour plus de détails, veuillez-vous adresser à vos commandants respectifs.

Vous pouvez déjà prendre note que la PA 2027 se déroulera à Forel-Lavaux.

Je tiens finalement à remercier sincèrement les états-majors des trois corps de troupes pour leurs planifications, disponibilités et volonté d'aller de l'avant et l'ensemble des membres des troupes pour leur discipline, assiduité, bonne humeur et fierté d'appartenir aux Milices.

Il est venu le temps de conclure par notre devise :

Miliciennes, Miliciens pour l'honneur du canton de Vaud **LIBERTE ET PATRIE**

## **11. Propositions individuelles et divers**

Le Président lit une proposition individuelle émanant de l'Amicale des Anciens des Milices vaudoises. Laquelle propose de nommer, l'ancien Président Denis Rubatel, après ces 6 années de présidence, comme membre d'honneur.

L'article 6 des statuts offre la possibilité à l'Association de nommer des membres d'honneur. Le Président a demandé à Albert Banderet qui ne se souvient pas d'une nomination de membre d'honneur. Selon d'autres sources d'anciens Présidents, cette nomination n'est pas systématique. Le Président met en votation cette proposition, qui est acceptée sans opposition. Le Président propose de mettre à l'ordre du jour de la prochaine assemblée de 2027 le point nomination de membre d'honneur. Cette façon de faire permettra de convoquer la personne et de préparer un diplôme.

Le Président demande à l'assemblée de se lever pour le départ des drapeaux.

Le Président remercie le personnel de la maison Sonomix pour la régie et donne rendez-vous à samedi prochain pour le concert de Oesch die Dritten organisé par l'AMV et le 25 avril 2026 à Grandson pour la Prise d'armes des Milices vaudoises.

Le Président lève l'assemblée à 20 h 00.

Le Secrétaire de l'AMV



J.A Helfer

Le Président de l'AMV



Pascal Dessauges